

Consulat Général de France à Tananarive

Demande de Visa de court séjour « Conjoint de ressortissant français » (sans établissement)

Frais de dossier: Gratuit (le livret de famille ou un acte de mariage récent doit être présenté dès l'accueil, ainsi que la copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint français)

Liste des documents à présenter triés dans l'ordre suivant

1	Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé : seul le formulaire Schengen dernière version sera accepté (en téléchargement sur le site www.ambafrance-mada.org)
2	Passeport électronique unipersonnel ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour en France + deux (2) photocopies des 5 premières pages et de celles où figurent, le cas échéant, le dernier visa et les cachets d'entrée et de sortie du territoire français.
3	2 photographies d'identité <u>récentes en couleurs sur fond blanc</u> : 3,5*4,5 cm dont une collée sur le formulaire à l'emplacement prévu
4	Justificatif de la nationalité française du conjoint <ul style="list-style-type: none"> - Copie de la carte nationale d'identité sécurisée ou du passeport biométrique - ou copie certificat de nationalité française - ou copie de l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration.....
5	Justificatif de résidence du conjoint français <ul style="list-style-type: none"> - Si résident à Madagascar : copie de la carte consulaire ou du titre de séjour à Madagascar. - Si résident en France : copie d'un justificatif du domicile en France (facture EDF, bail, etc.)
6	Preuve du mariage : <ul style="list-style-type: none"> - Si le mariage a été célébré en France : copie intégrale de l'acte de mariage et du livret de famille ; - Si le mariage a été célébré à l'étranger : copie récente (moins de 3 mois) de la transcription de l'acte de mariage dans les registres de l'état civil consulaire français. Original et copie du livret de famille Français.
7	Lettre manuscrite du conjoint français attestant de la communauté de vie
8	Attestation de réservation du billet d'avion aller et retour